

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 juillet 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; M-C. FABRE DE ROUSSAC ; W. BIGNON ; J-C ARAGON ; M. IBARS ; A. KELLY ; L. GASC ; C. PROUTEAU ; B. DANIS ; J-M. DUMAS ; N. LECLERC ; D. CUPOLI ; A. CHOUKROUN ; C. AZAIS ; L. DELAITE ; C. RUEGGER ; C. PINO ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

Absents représentés : S. ALLEMAND par A. KELLY ; S. MARTI par W. BIGNON ; S. JEAN par M. IBARS ; C. BASTIDE par C. PINO ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

Absents : G. REQUENA ; JF. MARY ; M. PEREZ ; D. VIALAS ;

9. Gestion dynamique du patrimoine communal : vente de la parcelle cadastrée BV 43

Vu la délibération générale qui clos la procédure des cahiers des charges sur la vente des biens communaux et de la cession d'un bien à Marseillan-plage (ancienne station-service) Dans un objectif de meilleure gestion et de valorisation du patrimoine municipal et afin de faciliter l'accès à la propriété aux particuliers mais également aux professionnels, la ville a organisé une vente ouverte à tous des biens communaux.

La ville de Marseillan souhaitant gérer son patrimoine de manière transparente a procédé à une publicité sur les réseaux sociaux de la ville afin de diffuser le plus possible l'information. Aussi, pour ce qui est de la parcelle BV 43, située 5 avenue Gabriel Péri, elle a été attribuée à Monsieur et Madame BALSIER Denis.

L'estimation des Domaines pour cette parcelle est de 82 500 €, la proposition financière est de 141 708,66 €.

Vu la proposition de Monsieur et Madame BALSIER Denis,

Il appartient au conseil municipal :

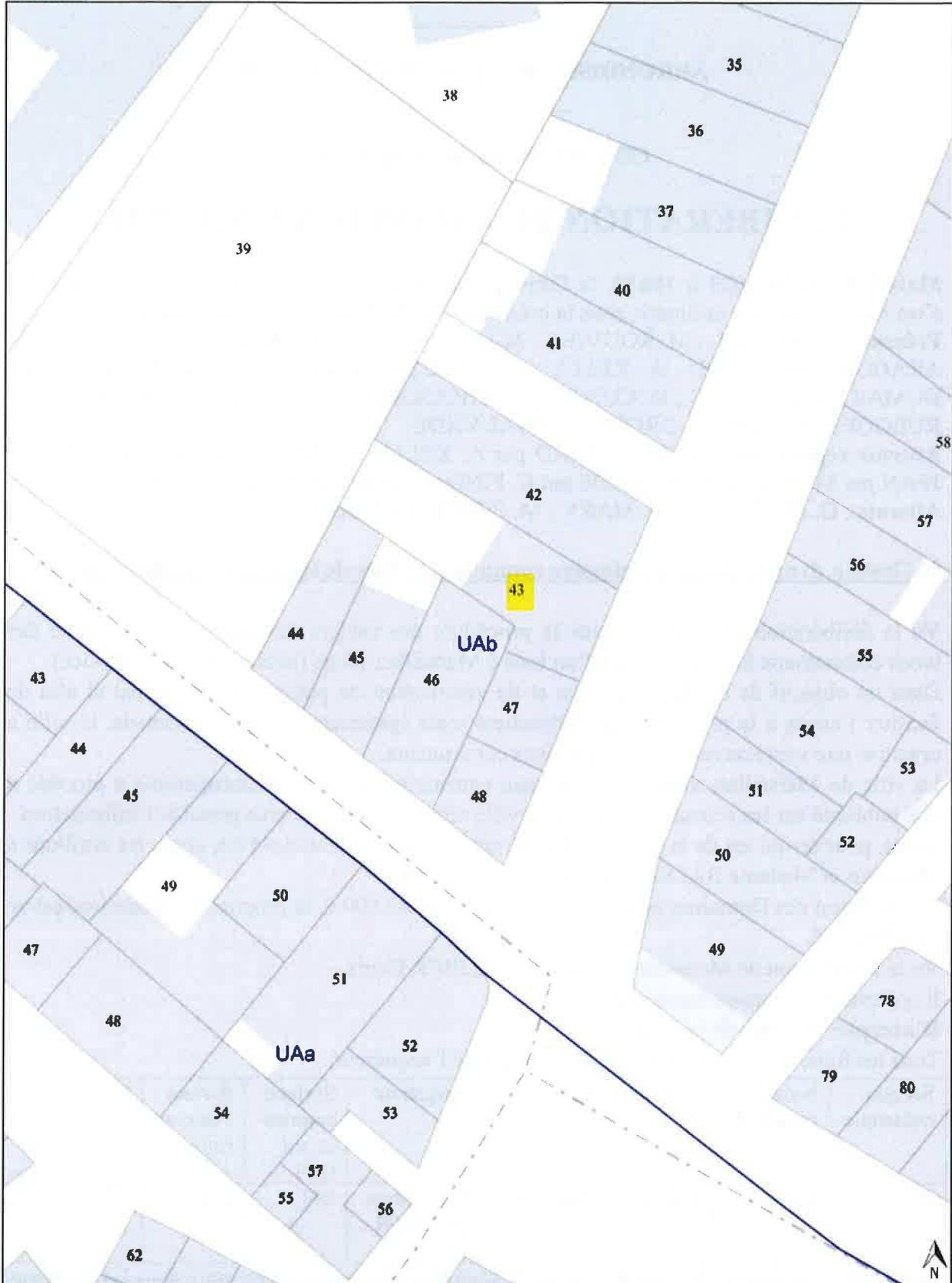
D'accepter la vente du bien suivant :

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Surface emprise au sol (m ²)	Surface Plancher (m ²)	Prix total
BV	43	5 avenue Gabriel Péri	M. et Mme BALSIER Denis	243	378	141 708,66€

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.



Document de travail non opposable et non contractuel. Copie et reproduction interdites.
Edition VMap / C150 le: 30/08/2022.

25 m

LE CONSEIL
Entendu l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE

D'accepter la vente du bien suivant :

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Surface emprise au sol (m ²)	Surface Plancher (m ²)	Prix total
BV	43	5 avenue Gabriel Péri	M. et Mme BALSIER Denis	243	378	141 708,66€

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Yves MICHEL**

